

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 octobre 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-deux octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Tresson sous la présidence de Monsieur Vincent SAMSON, Maire de Tresson.

Étaient présents : Mesdames Chantal BUIN, Vanessa DRONNE, Messieurs Michel BLOT, Didier DANGEUL, Stéphane GAUDIN, José HEINTJE, Richard MASSON, Arnaud PAUMIER, Luis POUPON.

Absent excusé : Monsieur Sébastien RIBOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Didier DANGEUL.

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance du 1^{er} octobre 2014 à l'approbation des membres du conseil municipal présents : approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} octobre 2014 à l'unanimité.

Entrevue avec le président de l'association Générations Mouvement

Michel BLOT, président de l'association Générations Mouvement de Tresson, a souhaité être reçu par le conseil municipal. Il informe les élus qu'après 17 ans passés à la présidence de l'association, il ne se représentera pas lors de la prochaine assemblée générale, en janvier.

Il fait part de son inquiétude quant au devenir de l'association car aucun candidat à la présidence ne s'est manifesté depuis la précédente assemblée générale, où il avait annoncé son départ du bureau pour 2015.

Si la présidence reste vacante, l'association sera mise en sommeil pour deux ans. Ensuite la dissolution sera inévitable. Certains des 61 adhérents de Tresson auront probablement la possibilité de s'inscrire dans les communes avoisinantes mais les personnes les plus âgées et sans moyen de locomotion ne bénéficieront plus d'activités dans la commune.

Les élus proposent à Michel BLOT un article dans le bulletin municipal afin que la population soit informée de ce problème.

Problème de vitesse excessive sur la RD 34

Michel BLOT est également venu, en son nom, présenter la pétition signée par les riverains de la RD 34, en sortie de bourg vers Saint-Georges-de-La-Couée.

Les pétitionnaires souhaiteraient qu'une limitation de vitesse soit mise en place sur le tronçon compris entre les lieux-dits Vauboulon-la Pintièrre et le panneau d'entrée d'agglomération. Ils alertent sur les risques pris par les piétons et les cyclistes entre le bourg et le plan d'eau ou la salle polyvalente. Ces déplacements sont quotidiens. Ils sont multipliés en été, avec le passage des randonneurs.

Ils insistent aussi sur la dangerosité de l'accès au plan d'eau. L'intersection se situe en plein virage, avec une priorité à droite sans aucune visibilité. Les conducteurs qui empruntent la RD 34 sont régulièrement surpris par cette priorité et freinent brusquement.

S'agissant d'une route départementale, les élus vont faire suivre la pétition au conseil général en appuyant la demande des riverains pour un abaissement de la limitation de vitesse sur cette portion de route dangereuse. Les élus proposeront de descendre la vitesse à 70 km/h entre les lieux-dits Vauboulon-la Pintièrre et le bourg.

Remboursement de l'avance effectuée par Maxime GUILLEMARD pour l'achat d'un lave-verres

La municipalité de Tresson a passé commande à la société Métro pour le remplacement du lave-verres de l'auberge du Cheval-blanc.

Lors de l'enlèvement du matériel par Maxime GUILLEMARD, restaurateur, Métro a exigé le paiement comptant de la facture. Maxime GUILLEMARD a effectué le paiement par chèque au nom de sa société MG Restauration pour un montant de 1392,30 €TTC.

Monsieur le Maire sollicite le remboursement de la société MG Restauration par la trésorerie de Bouloire au nom de la commune de Tresson.

Après en avoir délibéré, les élus présents votent, à l'unanimité, le remboursement du montant de 1392,30 € à la société GM Restauration.

Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel Atalante à la bibliothèque

Le contrat de maintenance du logiciel Atalante de la bibliothèque arrive à expiration le 31 décembre 2014. La société Décalog propose de le renouveler pour un montant annuel de 456,65 €TTC.

Au vu du nombre réduit d'interventions depuis l'installation du logiciel, en 2007, les élus s'interrogent sur l'utilité de ce renouvellement. Il pourrait être plus intéressant de ne régler qu'une facture ponctuelle, en cas de dépannage, plutôt qu'un forfait annuel.

Avant de se prononcer, les élus souhaitent savoir si les mises à jour du logiciel sont déployées sans qu'il soit nécessaire de signer un contrat de maintenance. Ils vont se renseigner auprès de l'éditeur.

La décision de renouveler ou non le contrat de maintenance sera prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Contrat de maintenance de la société Conty pour le poste informatique de la bibliothèque

La société Conty propose le renouvellement du contrat de maintenance du poste informatique de la bibliothèque. Ce contrat comprend les pièces détachées, la main d'œuvre, les déplacements, le prêt de matériel ainsi que l'assistance téléphonique pour un montant de 161,69 €TTC, pour la période du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015.

Après discussion, les élus proposent de ne pas reconduire ce contrat car l'ordinateur est ancien et peu utilisé. En cas de panne, l'assistance pourra être demandée à une autre société plus proche.

Bilan de travail pour les différentes commissions communales

Commission Entretien du plan d'eau

Un nouveau panneau d'affichage a été posé. Certains arbres autour du plan d'eau ont été coupés ou élagués. Une autre coupe de bois sera réalisée cet hiver. Il faut marquer les arbres à abattre.

Il reste à remplacer la barrière située au fond du terrain pour empêcher la circulation des véhicules l'hiver et à installer une bouée de sauvetage.

Commission Voirie-centre bourg

Le nettoyage du ruisseau Court-s'il-pleut est prévu le samedi 8 novembre, à partir de 9 heures.

Brisé, le miroir routier de la rue des Rosiers sera remplacé. Une commande a été passée à Idéo équipements.

Cette société livrera aussi trois supports de cycles. Ils seront posés près de l'Abribus pour les collégiens, derrière l'école et place de la mairie.

La municipalité adressera au conseil général une demande visant à diminuer la vitesse à 70 km/h sur la RD 34 entre les lieux-dits Vauboulon-La Pintièrre et le panneau d'agglomération.

La commission doit finaliser l'appel d'offres à lancer pour retenir le maître d'œuvre qui aura en charge le projet d'aménagement du bourg.

Le cabinet BARBIER a été retenu pour réaliser le relevé topographique du bourg.

Commission Commerçants-artisans

Maxime PAULO, domicilié au lieu-dit La Chesnaie, est en train de créer son entreprise d'informatique. Il souhaiterait développer la formation auprès du public. Il s'est renseigné auprès de certains élus pour la location éventuelle d'une salle municipale.

Commission Fleurissement-aménagement

La plantation d'une haie basse sur le terrain vague face au lotissement, devant les pierres, est à l'étude afin de rendre l'endroit plus agréable.

Place de la mairie, le parterre qui longe le mur sera ensemencé en novembre tandis que celui qui borde l'entrée de la mairie sera réorganisé.

Il faut déterminer un lieu pour accueillir les arbres que la municipalité souhaite planter à chaque naissance dans la commune. Il faut aussi sélectionner les essences (des arbres en voie de raréfaction, par exemple).

La commission souhaite travailler sur le projet de reconduction d'une manifestation autour du fleurissement mais pas forcément sous la forme d'un concours.

Commission Communication-culture

La venue de la comédienne Véronique BLOT, avec sa visite guidée de Tresson, le dimanche 3 août, lors du vide-grenier, a été suivie 200 personnes de la commune et des environs. Cette prestation a été unanimement saluée.

Un nouveau bulletin d'informations municipales, *Tresson Express*, sera distribué à partir de la dernière semaine d'octobre dans toutes les boîtes à lettres. Des propositions tarifaires ont été demandées aux sociétés Numériscann, à Saint-Pavace, Graphi-Loir, à Château-du-Loir, et ITF, à Mulsanne pour l'impression couleur du dépliant quatre pages A4 en 300 exemplaires. Les élus retiennent le devis de Graphi-Loir, mieux-disant, pour un montant de 149,80 €HT.

www.cc-paysbilurien.fr/tresson, le site internet de la communauté de communes du Pays Bilurien, permet à la municipalité de transmettre l'information auprès de la population. Il constitue aussi un bon relais pour les associations communales. Un courrier sera adressé à celles-ci pour les inviter à communiquer par ce biais sur leurs manifestations et réunions.

Commission Bâtiments communaux

Des travaux sont en cours dans les bâtiments communaux tels que le remplacement de la cuve à fuel à l'auberge du Cheval-blanc, le remplacement de la porte d'entrée du logement au 12, rue des Rosiers commandé à la SARL Beaufiles ou la réfection de l'installation électrique au logement 14, rue des Lilas. Deux devis sont arrivés en mairie pour la réfection du pignon au 12, rue des Rosiers.

La commission de sécurité a effectué sa visite à la salle Vauguélange. La municipalité attend son rapport écrit. Aucun manque n'a été constaté. Les verrous posés sur les portes extérieures suite à plusieurs effractions devront impérativement être ouverts lors de l'utilisation de la salle. Ce point sera signalé dans le règlement remis aux preneurs lors des locations.

Les serrures extérieures de la salle Vauguélange seront remplacées par des serrures antiperçage et anticrochetage. La reproduction des clés n'est possible qu'avec la carte de propriété. La commande est en cours.

Monsieur le Maire annonce que les époux Frangeoux, locataires du logement communal 14, rue des Lilas ont remis leur préavis. Ils quitteront le logement au 30 novembre 2014. Les locataires du 12, rue des Rosiers ont demandé s'ils pouvaient emménager au 14, rue des Lilas au 1^{er} décembre. Monsieur le Maire est favorable à ce changement.

Commission Chemins

La municipalité a procédé à un appel d'offres courant septembre pour réaliser des travaux de voirie sur la côte de Fay, route des Perrées et sur le chemin rural de la Guichardière. L'entreprise PIGEON a été retenue. Les travaux débuteront dans la première quinzaine de novembre.

Une dizaine de panneaux de lieux-dits sont commandés à Créatech en remplacement de certains manquants ou illisibles.

Une liste de fossés à curer a été rédigée par la commission.

Une entrevue a eu lieu entre les élus de la commission chemins et Claude FROGER concernant le problème d'évacuation de l'eau de drainage de la parcelle de ce dernier dans le chemin communal dit de Monhoudou, qui est classé au PDIPR et qui fait partie du circuit de randonnée de la commune. Claude FROGER propose de creuser, à ses frais, un fossé qui traverserait la parcelle de bois qui longe le chemin afin de rejoindre le chemin de la Tabellerie. Les élus présents pensent que cette proposition est satisfaisante si le propriétaire du bois donne son accord.

Commission Gestion du personnel

Un stagiaire de Via Formation de Château-du-Loir est actuellement présent tous les matins auprès de l'agent technique. Thierry BARRÉ est en reconversion professionnelle car il est reconnu travailleur handicapé. Il effectue ce stage à raison de 24 heures par semaine, du 6 au 25 octobre 2014. À ce jour, l'expérience semble positive. C'est une personne qui s'adapte rapidement et peut être autonome. Un bilan sera effectué en fin de stage.

Questions diverses :

Organisation de la cérémonie du 11-Novembre

Le rassemblement aura lieu à 11 heures, place de la Mairie. Deux gerbes seront déposées au monument et au cimetière.

Les élus souhaitent demander un devis de vin d'honneur à Maxime GUILLEMARD, restaurateur à l'auberge du Cheval-blanc.

Les musiciens de Paritournelle interpréteront trois chansons de la guerre 14-18 lors du vin d'honneur.

Ont signé, les membres présents